

Saison 2013/14

Procès-verbal de l'assemblée des délégués d'automne (AD)

Lieu :	Maison du Sport, Talgutzentrum 27, 3063 Ittigen b. Bern
Date :	Samedi, 28 septembre 2013
Heure :	14h00 – 16h30
Présidence :	Jean-Pascal Stancu, président STT
Vérificateurs du scrutin :	Katja Brand et Gérard Cramer
Voix :	363
Majorité absolue :	182
Majorité 2/3 :	242
Procès-verbal :	Thomas Neuenschwander, office central

Le président de Swiss Table Tennis, Jean-Pascal Stancu, ouvre l'AD d'automne à 14h00.

Patrick Jörg (représentant du MTTV) allume la bougie STT, symbole d'un déroulement digne de l'assemblée.

Le président souhaite la bienvenue au président d'honneur Werner Schnyder ainsi qu'aux membres d'honneur Reto Bazzi, Jean-Marc Wichser et Walter Ziörjen. Il présente en outre les membres du DCC à l'assistance et souhaite la bienvenue aux membres du CC présents. Hansueli Gerber, Chef Sport de loisirs, s'est excusé pour des raisons personnelles. En outre, le président souhaite la bienvenue aux collaborateurs de l'office central STT ainsi qu'à tous les présidents des commissions et aux fonctionnaires STT.

Les cartes de vote ont été remises à l'entrée. Conformément à l'art. 3.2.3 des statuts STT, les clubs, les membres ainsi que les membres d'honneur STT ont le droit de vote à l'AD. Chaque club peut se faire représenter par un ou plusieurs délégués. Les membres du CC ne peuvent pas en même temps représenter un club. Les membres d'honneur ne peuvent se faire représenter. Conformément à l'art. 3.2.4 des statuts STT, chaque club a droit à une voix par 25 membres ou par fraction de 25. Le nombre de membres titulaires d'une licence, 30 jours avant le déroulement de chaque AD est décisif. Un délégué peut représenter 20 voix au plus.

Werner Schnyder est élu président du jour.

Comme vérificateurs du scrutin, Katja Brand et Gérard Cramer sont élus.

Vérification du scrutin

AGTT : 31
ANJTT : 27
ATTT : 7
AVVF : 60
MTTV : 58
NWTTV : 55
OTTV : 91
TTVI : 25
Membres CC : 5
Présidents d'honneur : 1
Membres d'honneur : 3
Total : 363

Majorité absolue : 182

Majorité 2/3 : 242

1. Approbation du procès-verbal de la dernière AD

L'assemblée approuve à l'unanimité le procès-verbal de l'AD de printemps du 2 mars 2013 à Châtelaine avec des remerciements adressés à son auteur Esther Schenk.

2. Approbation du rapport annuel du CC et du DCC

Les rapports annuels du CC et du DCC ont été adressés par avance aux membres en même temps que l'invitation.

L'assemblée approuve les rapports annuels à l'unanimité.

3. Examen du rapport de la CCG, de la CR et de la LN

Ces rapports ont aussi été adressés en même temps que l'invitation. Ils ne nécessitent pas d'être soumis au vote mais ne sont fournis à l'assemblée qu'à titre indicatif.

4. Approbation des comptes et du rapport du REV

Les comptes ont également été envoyés en même temps que l'invitation.

La directrice Susanne Gries explique que les comptes de la saison passée présentent un bénéfice de **729.83 CHF**. À l'aide d'une représentation graphique, elle fournit des explications concernant les écarts essentiels entre les comptes et le budget. Ces différences s'expliquent surtout par des incertitudes durant la première année de la mise en pratique du concept Sport d'élite et par des provisions dans le cadre du projet Backbone II.

Les contributions des membres sont légèrement inférieures au budget étant donné que le nombre des licences a encore diminué. Afin d'augmenter le nombre des licences, des projets sont nécessaires et prévus à l'avenir (dont certains sont déjà en cours). La promotion des espoirs J+S a permis d'encaisser plus de subventions que prévu via l'OFSP. D'une part, plus d'offres de promotion des espoirs ont été annoncées et rémunérées grâce au concept Sport d'élite. D'autre part, la moitié des CHF 120'000 accordés en tout pour l'élaboration et l'introduction d'un concept de promotion de la relève nationale a été comptabilisée durant la saison 2012/13. La différence entre le budget et les comptes des résultats dans le domaine du Sport de performance de la relève sera expliquée en détail plus tard sous le point "Sport d'élite" de l'ordre du jour.

Le capital de la fédération s'élève désormais à **154'686.24 CHF**; pour une fédération de notre taille, cela représente une liquidité saine.

Les comptes qui présentent un bénéfice de CHF 729.83 sont approuvés avec 361 oui contre 0 non et 2 abstentions. Le rapport de l'organe de révision Von Graffenried AG Treuhand/Berne est approuvé à l'unanimité.

5. Décharge du CC, du DCC, de la CCG, du REV et de la CR

Le président du jour Werner Schnyder propose à l'assemblée de donner décharge à tous les organes. **L'assemblée donne décharge au CC, au DCC, à la CCG, au REV et à la CR avec 361 oui, contre 0 non et 2 abstentions.**

6. Élection du président STT

Le président du jour, Werner Schnyder, passe la parole au président Jean-Pascal Stancu. Celui-ci explique qu'il a beaucoup appris au cours de son mandat de deux ans et qu'il souhaite ramener STT à la stabilité nécessaire. Il précise qu'il a beaucoup apprécié son travail et qu'il a toujours volontiers accepté des critiques constructives et des propositions. Pour cette raison, il se représente à l'élection.

Il n'y a pas eu d'autres candidatures et personne de l'assemblée ne se présente à l'élection. **Jean-Pascal**

Stancu est élu à l'unanimité pour un deuxième mandat comme président STT.

Le nouveau et ancien président remercie l'assemblée pour la confiance. Il explique qu'avec le DCC, il allait faire tout son possible pour faire avancer le tennis de table.

7. Élection des autres membres du DCC

En plus de Jean-Pascal Stancu, le Chef des finances Jiashun Hu, le Chef Sport d'élite Georg Silberschmidt et le Chef Sport de loisirs Hansueli Gerber se représentent également pour un autre mandat. Quant au Chef Informatique Pierre-Yves Baumann, il ne souhaite plus se représenter pour des raisons personnelles. Au nom du DCC, le président le remercie de son grand engagement, en particulier au sein du groupe de projet Backbone II. Pierre-Yves Baumann est remercié avec des applaudissements.

Le président a également des paroles élogieuses pour les autres candidats et conseille de les élire.

Hu Jiashun est réélu à l'unanimité comme Chef des finances. Georg Silberschmidt est réélu comme Chef Sport d'élite avec 341 oui contre 20 non et 2 abstentions. Hansueli Gerber est réélu à l'unanimité comme Chef Sport de loisirs.

Les postes suivants sont donc encore vacants au sein du DCC : Juriste, Chef Marketing et communication, Chef Informatique. Les personnes présentes sont priées de réfléchir comment on pourrait trouver des candidats prêts à assumer ces fonctions.

8. Élection des membres de la CCG STT

Indre Jain se représente à l'élection comme président de la CCG STT. Il souligne qu'il a apprécié la collaboration avec les organes de STT.

Indre Jain est réélu à l'unanimité comme président de la CCG pour un autre mandat de deux ans.

Thomas Börlin et Irene Schärer se représentent également à l'élection comme membres de la CCG. Roger Beutter avait déjà annoncé sa démission.

Marc Dummermuth (MTTV) prend la parole : selon les statuts, la CCG qui est le plus important organe de contrôle de la fédération, devrait se composer de cinq personnes. Même si le président de la CCG fait déjà partie du MTTV, il souhaite proposer Reto Bazzi comme autre membre. Disposant de larges connaissances en matière de tennis de table, il n'occupe actuellement aucune fonction au sein de STT.

Les 3 autres membres de la CCG sont élus pour un (autre) mandat de deux ans avec 362 oui contre 0 non et 1 abstention.

Jean-Pascal Stancu souligne que l'on recherche toujours un 5^{ème} membre afin que la CCG puisse assumer ses tâches importantes de manière réglementaire. Il demande aux délégués d'aborder des personnes intéressées dans les associations régionales.

9. Élection de l'organe de révision pour la saison 2013/2014 sur proposition du DCC

Le DCC propose de continuer la collaboration avec l'organe de révision Von Graffenried AG Treuhand/Berne une année de plus.

L'assemblée élit Von Graffenried AG Treuhand à l'unanimité pour une autre année.

10. Élection des membres de la CR

Aucune démission de la commission de recours n'a été annoncée.

Le président de la CR Christoph Strasser et les trois membres Daniel Luder, Patrick Brisset et Reto Scarpatetti sont réélus à l'unanimité pour un autre mandat de deux ans.

Jean-Pascal Stancu souligne que l'on recherche toujours un 5^{ème} membre afin que la CR puisse assumer ses tâches importantes de manière réglementaire. Il demande aux délégués d'aborder des personnes intéressées dans les associations régionales.

11. Nomination des membres d'honneur et distinctions honorifiques

L'insigne du mérite pour fonctionnaires est remis à Hans Lindegger, ancien président de l'OTTV (1999-2004) qui avait ensuite assumé la fonction de vice-président. Dans son éloge, Jean-Pascal Stancu explique que comme membre du CC, son attitude objective et équilibrée était énormément appréciée par ses collègues.

La même distinction est remise à Urs Schärrier qui était président de la ligue nationale entre 2006 et 2012 et qui assume aujourd'hui la direction du projet Backbone II (click-tt.ch). Son grand engagement et sa persévérance au sein du CC et de la ligue nationale sont particulièrement loués.

La bienvenue est souhaitée à Claude Diethelm, le nouveau président de l'OTTV qui succède à Hans Lindegger au sein du CC. La nouvelle présidente du TTVI, Brigitte Hirzel est également encore une fois spécialement saluée au sein du CC.

12. Projet Backbone II : information

Urs Schärrier donne des informations sur la situation actuelle du projet Backbone II. Après cinq ateliers avec NU Datenautomaten GmbH et une manifestation d'information à laquelle 25 personnes intéressées avaient participé, le projet pilote a été établi sur la base des logiciels existants nuVerband et nuLiga. Les travaux de mise en œuvre pour le projet principal démarreront en octobre. La communication a également été intensifiée.

Urs Schärrier résume les résultats du projet pilote comme suit : click-tt qui existe en Allemagne couvre une grande partie des besoins et exigences de STT / des AR. La création automatique d'un calendrier de jeu, la saisie des tournois de classement et l'intégration de notre réglementation relative aux joueurs remplaçants/titulaires feront probablement, entre autres, l'objet de nouveaux développements.

134 personnes ont participé au concours visant à trouver un nouveau nom pour Backbone II. 52 personnes ont finalement voté pour le nom click-tt.ch. „Backbone II“ est désormais remplacé par click-tt.ch.

Selon le planning, click-tt.ch sera introduit pour les résultats et les données de base dès juillet/août 2014. L'introduction finale avec tous les modules et toutes les fonctionnalités (en particulier en ce qui concerne la planification de la saison) est prévue dès l'été 2015.

Les coûts pour le projet principal – y compris les frais d'investissement, la licence, le projet pilote (déjà payés) – s'élèvent à 267'000 CHF. S'y ajouteront les coûts pour la traduction (env. 20'000 EUR), les coûts liés au développement du générateur automatique des calendriers de jeu (env. 20'000 CHF), ainsi que les coûts relatifs aux formations et à l'archivage. Pour les frais de licence, NU accorde une réduction de 20'000 EUR à STT qui, en contrepartie, leur cède les droits de traduction.

Susanne Gries fait remarquer qu'il faudra encore négocier le support avec NU (après l'introduction de click-tt.ch). Jusqu'à présent, Michel Feuz et Radu Negoescu avaient assumé cette tâche pour le RC.

Ramon Sprecher demande quel montant avait été mis en provision pour Backbone ces dernières années. Susanne Gries explique que depuis la saison 2011/12, au moins CHF 60'000 par année ont été portés au budget pour le projet Backbone II. Chaque année, environ CHF 23'000 sont dépensés pour l'exploitation du RC (serveur, maintenance, modifications, etc.). Au 30.06.2013, le montant de CHF 100'000 a pu être porté dans un compte de régularisation en faveur de Backbone II. Ce montant est donc disponible en plus du montant budgétisé pour la saison 2013/14.

Indre Jain souhaite savoir si les frais de licence sont uniques ou s'il faudra acheter une nouvelle licence après une certaine période. Urs Schärrier explique que selon toutes prévisions, on achètera la licence, que l'on choisit donc l'option de s'acquitter de frais de licences uniques qui peuvent toutefois être payés sur plusieurs années.

Yves Odobert pense que c'est un problème que STT ne possède pas le logiciel. Cela exclurait par exemple la collaboration avec une autre entreprise que NU. Il pense que c'est risqué de dépendre d'une seule entreprise.

Urs Schärrier confirme que cela est un sujet difficile; toutefois, une seule question serait pertinente : qu'arriverait-il si un jour, NU n'existait plus ? Afin de prévenir les risques d'insolvabilité, différentes options de sécurité seraient à disposition qui devront être intégrées dans le contrat de licence.

Plusieurs personnes demandent la parole et on décide de passer au point suivant de l'ordre du jour puisque les discussions sortiraient du cadre de l'AD.

13. Sport d'élite : information

Georg Silberschmidt, Chef Sport d'élite, présente les expériences et les succès de la première année d'application du concept Sport d'élite.

Les recettes supplémentaires générées par l'augmentation de la licence ont permis de disposer de nettement plus de moyens pour les compétitions, les camps d'entraînement et les centres d'entraînement. Cela a déjà porté ses premiers fruits avec différents succès dont la 14^{ème} place des garçons U18 lors des CE Jeunesse. En se qualifiant pour les quarts de finale lors du STTOL, les joueuses d'élite Rachel Moret et Rahel Aschwanden montraient également à leur public ce dont elles sont capables. En plus de la résidente permanente Rahel Aschwanden, l'appartement de 4 pièces loué à la Werner-Schlager-Akademie (WSA) héberge aussi régulièrement des membres du cadre suisse.

Durant la première saison, il y avait naturellement quelques différences entre le budget et le résultat. Certaines de ces différences étaient considérables. Les recettes générées par la participation des joueurs à l'entraînement dans les centres d'entraînement étaient surtout nettement inférieures au budget (25 000 CHF au lieu de 70 000 CHF) étant donné que moins de joueurs/-ses que prévu y participaient. Cela montrerait aussi que seulement peu de joueurs sont disposés à prendre le chemin difficile du Sport d'élite. Pour la saison 2013/14, les entraînements dans les centres d'entraînement ont par conséquent été réorganisés. Au lieu de prendre en charge 100% des salaires des entraîneurs, STT verse désormais des forfaits. La participation des athlètes est par contre supprimée. Tous les centres d'entraînement bénéficient en outre des contributions pour la promotion des espoirs J+S.

Georg Silberschmidt résume les autres changements pour la saison 2013/14 comme suit :

- Introduction de camps de détection pour la détection précoce des joueurs U9-/U11
- Les sélections des talents locaux ont lieu sur le plan local (clubs/AR)
- Sélection des talents PISTE : les tests ont été révisés et adaptés aux exigences spécifiques au tennis de table; tous les joueurs du cadre – et d'autres joueurs sur demande (wildcard) – sont admis
- Introduction de dossiers d'athlètes pour tous les joueurs du cadre A et B
- Possibilité de prendre part à des tournois internationaux et à la WSA pour tous les joueurs du cadre
- La rencontre annuelle des entraîneurs est désormais une obligation; cela doit permettre en particulier de garantir une meilleure communication et une „unité de doctrine"
- Plus de séances de la commission du sport afin d'améliorer la communication et le contrôle financier.

Georg Silberschmidt termine sa présentation en jetant un coup d'œil sur l'avenir : grâce à une bourse d'Olympic Solidarity, Lionel Weber, le meilleur joueur U18 suisse, pourra se préparer de manière optimale pour le tournoi de qualification pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse qui auront lieu à Nanjing en août 2014. Les qualifications se dérouleront les 10/11 février 2014; les quatre meilleurs joueurs se qualifieront pour Nanjing.

Gérard Crameri fait remarquer que pour cette saison, une partie des coûts pour les entraînements dans les centres d'entraînement avaient été répercutés sur les AR ce qui n'avait pas été annoncé. Georg Silberschmidt et Susanne Gries expliquent que cette modification avait pourtant été présentée en détail lors de la dernière AD et que l'information avait également été communiquée sur le site internet et dans la correspondance avec les centres d'entraînement. Le paiement des salaires des entraîneurs et le versement des subventions pour la promotion des espoirs J+S auraient quasiment été un financement double ce qui justifiait (et rendait nécessaire) l'adaptation.

Puisqu'une personne quitte maintenant l'assemblée, le **total** est désormais **de 348 voix**; la majorité absolue est de 175 voix et la majorité 2/3 de 232 voix.

14. Approbation des autres propositions

14.1 Proposition du DCC : Liquidation du fonds „Londres 2012“ et intégration dans le fonds „Talents de la relève“

Susanne Gries explique que lors de la séance du CC du matin, il a été suggéré qu'après la fusion des deux fonds, les biens soient à la disposition du Sport d'élite et du Sport de performance de la relève. Suite à cette suggestion, le DCC a retiré sa proposition afin de procéder aux adaptations nécessaires pour la prochaine AD.

14.2 Proposition de la direction STT au nom du groupe de projet „Backbone II“ : Prolongation unique du délai stipulé dans l'art. 3.2.12 des statuts STT

La proposition vise à prolonger le délai concernant le dépôt des propositions de modification des statuts et du règlement sportif exceptionnellement jusqu'au 15 décembre 2013 pour cette saison. Cette prolongation du délai doit s'appliquer seulement aux propositions de modification des statuts et du règlement sportif qui nécessitent l'introduction de la base de données click-tt.ch. Il n'était pas possible de formuler les différentes propositions avec exactitude jusqu'au 30 septembre 2013. La prolongation du délai est nécessaire afin qu'en mars 2014, on sache quelles programmations seront éventuellement encore nécessaires avant l'introduction de la nouvelle base de données la saison prochaine. Susanne Gries explique que les modifications concernent par exemple la saisie des résultats de matchs dans la base de données ou les autorisations de jouer supplémentaires dans un club féminin.

Puisque cette proposition a été soumise trop tard, il faut d'abord voter sur l'entrée en matière (majorité 2/3).

L'assemblée décide à l'unanimité d'entrer en matière sur la proposition.

L'assemblée approuve la proposition à l'unanimité.

14.3 Proposition du TTC Rapperswil-Jona et du TTC Neuhausen : Prolongation des autorisations de séjour des étrangers

La proposition devrait permettre de pouvoir apporter la preuve des autorisations de séjour aussi ultérieurement. Le statut en droit des étrangers auprès du service des migrations au moment de l'entrée en lice serait alors déterminant pour l'autorisation de jouer. Urs Schärer explique que l'on vise ainsi une pratique uniforme (OTTV/STTV) ce que la commission de recours avait souhaité dans sa motivation concernant la décision dans l'affaire de Neuhausen.

Puisque cette proposition a été soumise trop tard, il faut d'abord voter sur l'entrée en matière (majorité 2/3).

Avec 189 oui contre 128 non et 31 abstentions, il est décidé de ne pas entrer en matière sur la proposition. La majorité 2/3 de 232 voix n'a pas été obtenue.

La proposition sera remise à l'ordre du jour ordinaire de l'AD de printemps.

14.4 Proposition de la direction STT : Vérification de la formule ELO par un groupe de travail (correction classements A) d'ici le 15.12.2013

Depuis l'introduction de la formule ELO (saison 2010/11), le nombre de classements A a considérablement augmenté. Cela s'explique par le fait que la formule ELO ne connaît aucune limite de points et ne procède à aucune réduction ou correction annuelle des points. On propose par conséquent d'examiner la formule de calcul et de l'adapter de manière à ce que le nombre de joueurs A reste constamment à un niveau bas. La vérification doit être effectuée le plus rapidement possible afin que l'adaptation puisse avoir lieu encore avant la programmation de la formule ELO dans click-tt.ch.

Après une courte discussion, la proposition est formulée de manière à ce que la prolongation du délai jusqu'au 15.12.2013 s'applique aussi au dépôt d'une proposition de modification de la formule ELO. Puisque cette proposition a été soumise trop tard, il faut d'abord voter sur l'entrée en matière (majorité 2/3).

L'assemblée décide à l'unanimité d'entrer en matière sur la proposition.

L'assemblée approuve la proposition à l'unanimité.

15. Divers

La collaboratrice de l'office central Sonja Schenk rappelle le délai d'inscription (25.10.13) pour le Suisse Junior Challenge. Elle appelle à inscrire un maximum d'équipes pour cette compétition par équipes attrayante qui s'adresse aux joueurs non licenciés.

Le président STT Jean-Pascal Stancu annonce que la 4^{ème} édition du Swiss Table Tennis Open Lausanne aura lieu du 7 au 9 février en précisant qu'il s'agira toutefois exceptionnellement d'un tournoi spécial : en 2014, au lieu d'organiser le „STTOL normal“, il s'agira du DHS Europe Cup (qui remplace l'Europe Top 12). Les 12 meilleurs joueurs/-ses européens et 12 joueurs s'affronteront pour se qualifier pour le World Cup.

Pour conclure, le président d'honneur et président du jour Werner Schnyder profite de l'occasion pour féliciter Jean-Pascal Stancu pour sa glorieuse réélection et le remercie de son travail. Il adresse aussi des remerciements à tous les autres fonctionnaires et délégués pour les débats menés dans un esprit sportif et collégial. Il souhaite en outre la bienvenue au nouveau membre de la CCG Reto Bazzi. Pour terminer, Werner Schnyder espère qu'une délégation suisse importante participera aux CM seniors 2014 qui auront lieu en Nouvelle-Zélande.

Patrick Jörg éteint la bougie STT.

Après l'assemblée, STT offre un apéritif.

Pour le procès-verbal :

Swiss Table Tennis
Office central



Thomas Neuenschwander

Va à :

Clubs

Comité Central

Présidents et membres d'honneur

Fonctionnaires

Associations faitières